



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E203654

VALABLE JUSQU'AU 03/06/2027

ÉDITÉ LE

02/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/04/2008

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 09/01/2025
1 000

Raison sociale : RONALD 26

131 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE
06400 CANNES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CANNES

Siret : 503 862 153 00056

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 2115761-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 175664451 J - MCE - 002

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 175664451 J - MCE - 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 04 22 13 13 26

Portable : 06 98 45 72 23

Fax :

Site Internet : <https://www.ronald26.fr/>

E-mail : contact@meyeretronald.com

Responsabilité légale :

TUIL RONALD GÉRANT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	09/12/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/09/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	24/09/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	04/06/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	10/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	10/12/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	10/12/2024
o Ventilation mécanique	24/09/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	04/06/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/06/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	10/12/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.